

1

**Sujet :** [INTERNET] Ferme Eolienne de Ruffec

**De :** earl\_ardouin@club-internet.fr

**Date :** 29/01/2019 13:51

**Pour :** pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr

Monsieur Patrick ARDOUIN

12, rue du Petit Chêne - Le Rôty

17160 GIBOURNE

Gibourne, le 29 janvier 2019

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite apporter ici mon soutien au projet éolien de Ruffec.

Il vaut mieux des éoliennes à portée de vue dont on mesure l'impact, qu'une centrale nucléaire à 100 kms qui nous permet d'ignorer le problème et de le refiler à d'autres, jusqu'à ce que de toute façon, il finisse par nous retomber sur le dos.

A la différence du nucléaire, l'éolien ne produit pas des tonnes de déchets pour l'éternité, ne peut pas provoquer de catastrophes mondiales (type Tchernobyl). Il se démonte en quelques semaines (des dizaines d'années pour une centrale avec le fardeau des déchets). Il est vecteur d'embauches, de développement économique pour la région.

C'est pourquoi, je suis pour ce projet et espère qu'il se réalisera.

Veuillez agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

P. ARDOUIN

**Sujet :** [INTERNET] Ferme Eolienne de Ruffec

**De :** earl\_ardouin@club-internet.fr

**Date :** 29/01/2019 13:58

**Pour :** pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr

Madame Françoise ARDOUIN  
12, rue du Petit Chêne - Le Rôty

17160 GIBOURNE

Gibourne, le 29 janvier 2019

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je viens par la présente vous faire part de mon total soutien au projet éolien de Ruffec.

C'est une énergie la plus économique à produire, propre, sûre et non délocalisable. Elle participe à l'indépendance énergétique du pays, à son développement économique mais plus précisément à la région, au canton.

Il faut aussi rappeler que c'est une énergie réversible et qui permettra après démantèlement, de retrouver le sol dans son état initial. Les éoliennes s'intègrent sans problème dans le paysage et ne sont pas destructrices d'oiseaux.

Pour toutes ces raisons, je suis pour ce projet et espère qu'il se réalisera.

Veuillez agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

F. ARDOUIN

**Sujet :** [INTERNET] PARC EOLIEN à RUFFEC

**De :** ROBERT Yvon <yvonetbernadetterobert@gmail.com>

**Date :** 29/01/2019 14:03

**Pour :** pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Nous sommes riverains du parc éolien d'AUNIS (VALOREM) en Charente-Maritime.

Nous trouvons que cette énergie présente beaucoup d'avantage et très peu de désagrément (les lumières sont un peu gênantes la nuit).

Les associations anti-éoliennes et leurs membres sont en général des gens anti-TOUT...

Ils souhaitent vivre dans le confort, avoir des objets connectés, des téléphones portables mais ne souhaitent pas en subir les désagréments...

Si une centrale nucléaire ou une unité de biométhanisation ou un centre d'enfouissement de déchets faisait l'objet d'une demande d'autorisation près de chez eux, ils seraient contre également...

Le projet de RUFFEC (volkswind), ville que nous connaissons bien et où notre fille et ses enfants résident est bien pensé. Il se situe le long d'une route à fort passage et tout près d'un parc solaire.

Cordialement

Mr et Mme ROBERT,  
Fief de la Garenne  
17170 Ferrière d'Aunis